

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an
10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

LA CRISE DU COMMERCE !

Après la « Dépêche Sfaxienne » c'est l'« Avenir du Centre » de Sousse qui s'apitoie sur le sort des infortunés spéculateurs qui ne savent plus comment employer leurs capitaux ni quelle branche du commerce embrasser, pour leur faire rapporter un légitime intérêt, par suite de l'ingérence de l'Etat dans le travail individuel et du manque de fret.

Pour la commodité de nos réflexions nous allons reproduire par tranches l'article de notre confrère sossien :

Voici bientôt un mois qu'il ne se traite presque pas d'affaires dans le Sahel. Toutes les branches de l'activité commerciale sont paralysées par suite de toutes sortes de mesures restrictives, par le manque de fret et par l'ingérence de l'Etat dans le travail individuel.

Nous regrettons vivement et sincèrement pour la belle capitale du Sahel l'arrêt de toutes les affaires commerciales, mais cet arrêt n'est que momentané et pas spécial à la localité ; il est général et s'étend d'un bout de la Tunisie à l'autre, en cette saison intermédiaire ; et puis c'est la guerre qui veut ça, surtout la guerre sous-marine ; quant à l'ingérence de l'Etat dans le travail individuel qu'arriverait-il s'il n'agissait pas ainsi, nous serions bien lotis !

Il se produit alors une certaine hésitation chez les personnes aisées, anciens et nouveaux riches. Des richesses parfois énormes restent stagnantes qui, lancées dans la circulation, seraient d'un véritable profit pour la région.

Est-il possible d'apprendre dans l'unique journal de la ville qu'administre si patriotiquement notre ami Gallini qu'il existe dans sa localité des richesses énormes qui restent stagnantes alors que le gouvernement de la mère-patrie a tant besoin d'argent pour la défense nationale, c'est-à-dire pour la défense de tous, pour refouler l'odieuse boche du sol de notre chère France et le vaincre sans merci !

Partout en France des comités se sont formés pour pousser ceux qui possèdent de l'or ou des capitaux à verser le premier à la Banque de France et les seconds aux bons de la défense nationale. Est-ce que l'écho de ces appels ne serait pas arrivé jusqu'à Sousse ; est-ce que le sort de la France, de l'Italie, de l'Angleterre et des nations alliées n'intéresserait pas ces richards, surtout les nouveaux ?

« De quoi vais-je me mêler, dit le riche commerçant au café ou au cercle ? Pour chaque affaire à entreprendre, il faut risquer des poursuites judiciaires. Le fisc vient vérifier l'origine de mes bénéfices. Je suis sûr d'être muselé à tout bout de champ par le fonctionnaire... J'aime mieux vivre en rentier... que ceux qui ont besoin de travailler se débrouillent. »

Si ceux qui tiennent un semblable langage n'avaient pas la conscience aussi noire que la peau d'un nègre ils hésiteraient à parler ainsi, car les commerçants honnêtes ne risquent pas des poursuites judiciaires, et quant au fisc, il ne vérifie malheureusement pas aussi souvent qu'il le devrait les livres des commerçants qui veulent se soustraire aux bénéfices de guerre. S'il agissait comme il faudrait il exigerait des livres tenus au jour le jour et la production de ces

livres mois par mois à la rigueur tous les trois mois, au maximum, ce qui éviterait les comptabilités truquées et édifiées au bout de longs mois pour le frustrer des dits bénéfices de guerre ou frustrer les créanciers ou les deux à la fois ; ce qui rend l'opération deux fois plus productive.

De là, un malaise général, qui se repercuterait gravement sur la prospérité du pays. L'Etat, sans qu'il s'en doute peut-être, provoque le mal. Il aspire à tout monopoliser. Certes, les besoins du ravitaillement, le problème de la vie chère doivent être solutionnés par des mesures appropriées aux circonstances, mais ces mesures ne sauraient être prises à la légère, sur des conseils superficiels, émanant de groupements ou de personnes petitement intéressés et qui ne visent le plus souvent que la satisfaction d'une ambition personnelle au détriment de l'Intérêt Général.

Ce n'est pas en annihilant la vie commerciale d'un pays et en écartant systématiquement du commerce ses éléments les plus actifs et les plus capables, qu'on relèvera la vitalité de ce pays.

Dans notre région nous assistons actuellement à une véritable émigration des commerçants. Bon nombre d'entre eux, pour les raisons que nous venons d'énumérer se sont retirés des affaires et sont allés vivre à Tunis. D'autres se sont établis et vivent largement dans les grandes villes de littoral méditerranéen : Marseille, Gênes et Alger, nous ont enlevé des éléments actifs de prospérité du commerce local.

Assisterons-nous, impassibles, au mal qui s'accroît de jour en jour ? Non, nous n'aurons ni faiblesse ni indolence coupables. Nous critiquerons dorénavant toutes les mesures, décisions et institutions, déréglées, bâtardees, rapportables et incohérentes. Nous n'avons aucun but intéressé. Notre journal est l'organe de la vie économique locale qui toute entière se plaint et se meurt.

Puisse notre cri d'alarme parvenir en haut lieu et retenir l'attention de ceux qui doivent et peuvent apporter un remède alors qu'il est encore temps, afin qu'à l'avenir la préjugé et la prévention soient écartés et que seul le souci du bien-être de chacun et de tous inspire un législateur libéral et réfléchi.

Autant de phrases, autant d'erreurs dont notre confrère s'émeut bien à tort et dont il n'a peut-être pas suffisamment calculé la portée.

Nous serions dans de jolis draps si nos dirigeants n'avaient pas opéré ainsi, et le public trouve même qu'on n'a pas été jusqu'ou on aurait dû aller pour mater la spéculation qui, de l'aveu même de notre confrère, a fait de nouveaux riches qui ne savent pas quoi faire des capitaux qui emplissent leurs coffres-forts.

Consolez-vous, confrère, des départs que vous constatez, car ceux qui quittent Sousse la captivante pour les rivages empuantis du Bahira la regretteront bien vite et n'auront qu'un désir : celui de retourner vivement dans leur chère cité si pleine de charmes, la vie y est peut-être plus monotone qu'à Tunis, mais Sousse assurément est cent fois plus agréable à habiter.

Et puisque l'« Avenir du Centre » déclare n'avoir aucun but intéressé, il ne faut pas regretter ces départs, laisser à leurs richesses les brasseurs d'affaires — cause première du renchérissement — qui n'ont d'autre patrie que leurs coffres-fort et n'osent étaler le fruit de leurs rapines dans la localité même où ils les ont commises, c'est pourquoi ils la quittent, mais certainement pas sans esprit de retour, le temps seulement de faire croire qu'ils ont gagné leur argent ailleurs.

Au lieu de critiquer les mesures prises en vue de refréner la spéculation,

il faut au contraire stimuler l'activité de nos dirigeants en leur indiquant sur quoi doit porter leur attention et les efforts qu'on attend d'eux. Aussi Sousse est comme Sfax un centre oléicole important peut-être le plus important de la Tunisie ; il faut demander avec nous qu'une décision soit prise dès maintenant pour la prochaine récolte d'olives et que le gouvernement envisage la réquisition générale de toute la production à des prix justes et rémunérateurs qui donneraient satisfaction aux producteurs comme aux fabricants d'huiles tout en laissant à l'Etat un bénéfice dont il trouvera bien sûrement l'emploi.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

CENSURÉ

NOS ECHOS

les tournées résidentielles

Dans le public on commente avec plaisir les tournées de M. le Résident dans les principaux centres agricoles en vue de stimuler le zèle des autorités françaises et indigènes pour la recherche de la main-d'œuvre nécessaire à la prochaine récolte.

Partout où le haut représentant de la France passe il reçoit une fois de plus les déclarations de loyalisme de nos braves sujets musulmans et l'assurance que personne ne restera les bras croisés, car à défaut de l'intérêt personnel qui guide tout être humain le devoir impose à tous l'obligation de travailler pour la France et pour le Tunisie.

Mais il ne faudrait pas que le bénéfice de ce travail soit empêché par des mains avides et crochues dont les malheurs des temps présents sont le cadet des soucis et qui supputent déjà le bénéfice que leur rapportera la prochaine récolte qui s'annonce belle mais pas autant qu'on l'espérait il y a quelques mois.

Nous avons été heureux de voir que le dernier voyage entrepris par M. le Résident Général avait été annoncé plusieurs jours avant, comme nous le demandions.

L'état de siège sur les côtes de la Méditerranée

Lors de la déclaration de guerre, l'état de siège fut naturellement décrété, mais avec le temps personne n'y songeait plus. On vient très heureusement de rappeler au public que l'Afrique du Nord vit toujours sous ce régime qui est même aggravé puisque on peut aujourd'hui passer par les armes séance tenante tout individu louche pris en flagrant délit ou même soupçonné de se livrer à un des cas visés par l'état de siège.

Le rachat des jeux du Casino Municipal

La Municipalité de Tunis a été très mal inspirée en votant le rachat des jeux du Casino Municipal alors qu'il ne reste plus qu'une courte période de treize ans à courir pour atteindre la fin de la concession.

L'indemnité à servir étant de quatre vingt dix mille francs par an, cela représente la jolie somme de onze cent soixante dix mille francs à verser. Une paille !

Sans entrer dans de plus amples explications nous nous demandons si la Municipalité a de l'argent de trop pour faire un cadeau pareil, surtout en ce moment et dans l'affirmative si elle ne ferait pas mieux de le verser à la défense nationale ?

Nous espérons que le gouvernement tunisien mieux inspiré, rejettera purement et simplement la proposition comme inopportune et trop onéreuse pour les finances municipales.

Un confrère larmoyant

La « Tunisie Française » s'apitoyait dernièrement sur le sort d'un tunisien parti pour la France à qui l'on réclamait à son retour le paiement de cinq années de taxe personnelle soit cinquante francs.

Nous estimons que le gouvernement aurait dû demander non pas la taxe simple mais la taxe double, soit cent francs pour les cinq années passées hors de Tunisie par le quidam en question, car la plupart de ces assujettis ne demandent généralement qu'un passeport de six mois sachant pertinemment qu'ils ne retourneront pas en Tunisie au bout de ce laps de temps.

Et comme ils ne paient pas d'impôts en France, n'ayant pas de domicile fixe, ces gaillards échapperaient par dessus le marché aux obligations qui nous frappent tous, on avouera que ce serait souverainement injuste.

Tous les tunisiens qui rentrent de France ou d'ailleurs devraient être obligés de verser illico en débarquant le montant de la taxe personnelle double depuis leur départ quand leur séjour a excédé la validité du passeport, s'ils n'offrent une caution solvable tenue de s'exécuter dans les cinq jours de l'arrivée du fugitif.

Le député Ajam

En signant l'adresse de sympathie envoyée par quelques conseillers généraux de la Sarthe à M. Joseph Caillaux, M.

Ajam, député, et conseiller général de ce département, directeur de l'« Exportateur Français », a nettement pris position pour le traître, détenu à la prison de la Santé.

Ses clients et abonnés patriotes, surtout ceux de Tunisie se souviendront certainement de cette sympathie.

D'après le « Figaro » les signataires de l'adresse seraient au nombre de 11 sur 33 que compte le Conseil général de la Sarthe.

« Mais, ajoute notre confrère, parmi eux, il est des personnages notoires. Il y a M. Ajam, il y a M. d'Estournelles de Constant, caillautistes éprouvés, qui ont saisi cette occasion de se solidariser publiquement avec leur chef politique. »

Il a été établi, au début de l'affaire Bolo, que le traître condamné à mort et fusillé, avait été présenté à Caillaux par M. Ajam, député de Saint-Calais.

Puisque M. Ajam vient d'être mis en évidence à l'occasion de ses sympathies pour le traître nous lui demandons de déclarer s'il n'a pas d'intérêts dans une affaire *El-Salt* en Syrie, et s'il a réussi avec MM. P... et P...n, député et sénateur, en pesant sur le Quai d'Orsay à faire éliminer de l'affaire M. J. qui la tenait d'un industriel de notre ville ?

A la Ligue anti-Austro-Allemande

L'Assemblée générale de la Ligue après avoir voté l'admission de nouveaux membres du Comité-Directeur, a procédé au renouvellement du bureau.

Ont été réélus : Président, M. C. Pellet ; vice-présidents, MM. A. Lesportes et G. Attia ; secrétaire général, M. Chaffanjon.

Le Comité a émis le vœu suivant concernant la situation de la navigation près des côtes tunisiennes et l'espionnage.

« Que les Pouvoirs Publics instituent des primes au bénéfice des pêcheurs, marins ou autres personnes signalant les emplacements de mines ou le passage de sous-marins ennemis.

« Ce système des primes adopté dans plusieurs pays de l'entente donne d'excellents résultats, il rendrait très certainement de grands services s'il était pratiqué en Tunisie. »

Le Comité-Directeur a émis également l'avis qu'une surveillance plus active soit effectuée sur le territoire de la Régence vis-à-vis de certains étrangers.

Nécrologie

On annonce la mort de Louis Robert, de Sousse, fils de l'ancien vice-président et neveu de notre ami François Gallini et de Mme Gallini, décédé à Zarzis où il était détaché après avoir fait vaillamment son devoir sur le front.

Nous prions notre ami, Mme Gallini, Mme Vve Robert et les familles que cette mort met en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

— de M. Charles Borrel, soldat au 4^e Zouaves, décoré de la croix de guerre, fils de l'ancien imprimeur, vice-président-adjoint de la Municipalité de Radès, décédé à Salonique.

Nous adressons à sa famille toutes nos condoléances.

— Insensiblement, les gens et les autres des premiers temps de l'Occupation disparaissent dans les limbes du Passé, et sont engloutis avant par la mort, et aussi, hélas ! dans l'oubli.

Encore un témoin de cette époque béni vient de s'en aller, après avoir douloureusement payé à la maladie un long et lourd tribut de souffrances : notre pauvre ami Charles Fath vient de mourir.

Il fut un précurseur de l'imprimerie et de la presse dans ce pays ; il fut un brave homme, affable et bien à son affaire. *L'Imprimerie Rapide* lui doit son nouvel et grand essor. Il fut bon père, bon époux et bon ami.

Que sa famille veuille bien agréer nos condoléances les plus émues.

LA « PETITE TUNISIE » accorde le Bou-Kadra à Bizerte

dit L'« Echo de Bizerte »

Mais non, mais non, cher confrère, la « Petite Tunisie » n'accorde pas le Bou-Kadra à Bizerte, elle n'en a malheureusement pas le pouvoir, mais elle fait des vœux pour qu'elle l'obtienne. Et elle croit savoir que le gouvernement de l'Algérie serait bien près d'adhérer en partie, au sacrifice patriotique qu'on lui demande en faveur du port de guerre nord-africain. Nous disons en partie, parce qu'une certaine quantité du mine-

rai irait alimenter les hauts-fourneaux projetés, — s'ils voient jamais le jour — aux portes même de Bône.

Cette solution si raisonnable rencontrera certainement des oppositions chez nos voisins, mais il sera très facile de leur faire comprendre qu'entre l'exploitation du gisement, faute de moyens de transport, et l'exploitation avec sortie par Bizerte, cette solution est la meilleure, puisque l'Algérie profitera tout de même des droits de sortie qui seront perçus tout comme si le minerai était embarqué à Bône ou dans quelque autre port de la côte algérienne, l'Algérie profitera encore de tous les droits que procure une agglomération de personnes.

Est-ce à dire que le Bou-Kadra contient plus d'une trentaine de millions de tonnes de minerai et l'Ouenza plus d'une cinquantaine de millions? Non pas. Les travaux complémentaires qui seront entrepris pourront seuls permettre l'évaluation à peu près exacte des deux gisements.

Les cinquante millions de tonnes de l'Ouenza permettent d'envisager, à raison de deux millions de tonnes par an, une exploitation de vingt-cinq années; et si l'on ajoute un million de tonnes de phosphates du Kouif, voilà trois millions de tonnes à transporter annuellement, ce qui est un joli chiffre pour une voie unique — même large — dont une partie du parcours est loin de présenter des facilités d'exploitation. Puis il faudra bien un jour exploiter les fameux gisements phosphatiers du Djebel Onk — on les dit fameux, pour notre compte nous les ignorons totalement — et les phosphates viendront tout naturellement prendre la place du minerai de l'Ouenza si celui-ci est épuisé; et puis il y a aussi les immenses champs d'alfa qui ne demandent que le rail pour venir à la mer. Si l'Ouenza est épuisé c'est encore un trafic important pour Bône qui compenserait la perte du Bou-Kadra et l'épuisement de l'Ouenza.

Bône aura donc devant elle des jours longs et heureux en perspective le Kouif, le Djebel-Onk et les alfas, et... Bizerte également, si nos renseignements sont exacts.

Quant à la question d'un ministre de l'Afrique du Nord dont le titulaire serait M. Jonnart et d'un gouverneur général dont les pouvoirs s'étendraient sur le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, nous croyons savoir que la question n'a jamais été aussi avancée que le prétend notre confrère. En tout cas, il se passera encore de longs jours avant qu'elle soit solutionnée, si elle l'est jamais, car la question n'est pas aussi simple à résoudre que le pense notre confrère.

Les billets de la Banque de l'Algérie n'ont pas cours en France

Il y a plusieurs semaines, nous disions que l'un des moindres inconvénients du monopole d'émission de la Banque d'Algérie était de ne pouvoir échanger ses billets en France sans perdre sur le change et nous citions même le cas d'une personne qui se trouvant dans une localité de midi de la France ne put trouver à changer ses billets algériens et dut se rendre au chef-lieu où on lui demanda quinze pour cent de change! Mais grâce à la rencontre d'un algérien l'opération devint moins onéreuse pour le porteur de nos billets dont le moindre défaut est de ne pas avoir de couverture métallique en caisse comme ceux de la Banque de France.

M. Barthe, député de l'Hérault a signalé au ministre des Finances le cas d'un officier permissionnaire qui n'avait pu échanger au siège de la Banque de l'Algérie à Paris les billets de la dite Banque dont il était porteur que contre un change de dix pour cent.

En conséquence, M. Barthe demandait au ministre quelles mesures il comptait prendre pour faire respecter la loi sur le cours forcé des billets de banque aux succursales des banques d'émission intéressées, la valeur nominale des billets ayant valeur légale pour toutes les transactions intérieures, et à plus forte raison, pour les opérations de change dans les banques d'émission.

On devine ce que fut la réponse du ministre: ambiguë, pleine de réticences et de faux-fuyants pour expliquer une chose fort simple que les billets de la Banque de l'Algérie sont créés pour l'Algérie et non pour la France et qu'il est permis même à la Banque de France de les refuser et à la Banque de l'Algérie de demander 10 o/o et plus si cela lui fait plaisir pour le change.

De ce côté de la Méditerranée, nous sommes un peu comme des français de seconde zone et nous devons estimer très heureux du grand honneur que l'on nous fait de nous demander à quelle sauce nous désirons être mangés, mais si cette sauce n'est pas du goût des dirigeants de Paris il en sont quittes pour en confectionner une autre. Exemple: les délégations financières ont vu faire table rase à toutes leurs propositions concernant le renouvellement du privilège même celle concernant la durée de la prolongation du privilège qui a été portée à vingt ans par le gouvernement au lieu de dix que les délégations financières avaient consenti.

Lors des débats sur le projet de renouvellement nous comptons bien

que M. Barthe fera entendre sa protestation contre un privilège qui semble n'être allongé que pour le seul profit des actionnaires déjà repus et garés de nos dépouilles.

Nouvelles de partout

L'effort de l'Afrique du Nord
Le général Nivelle, de retour de sa grande tournée d'inspection en Algérie-Tunisie, a donné ses impressions au correspondant d'un de nos confrères parisiens:

« J'ai parcouru, dit le général, le Sud-Tunisien, où nos soldats ont eu, en 1915, à soutenir de durs et glorieux combats contre les tribus dissidentes alliées aux rebelles tripolitains. Cette région, qui est le seul endroit où les Turco-Allemands peuvent nous atteindre dans l'Afrique du Nord, m'a produit une impression de sécurité absolue. Le front a été consolidé par la création de points fortifiés, et nous sommes bien protégés contre les tentatives que pourrait faire les senoussites, qui, comme vous le savez, sont ravitaillés en vivres, en armes, en munitions, par les sous-marins allemands. Ceux-ci ont même débarqués des canons sur la côte tripolitaine.

« Tranquilles au point de vue de notre sécurité intérieure, nous pouvons tranquillement recruter les troupes dont la métropole a besoin. Et l'effort que nous ferons dépassera celui qu'elle nous a demandé. Ces troupes seront prêtes en temps utile. En six mois, l'indigène, intelligemment instruit, peut devenir un bon soldat. Le régime auquel il est soumis sous les armes, développe rapidement sa vigueur et son endurance. Vous connaissez d'ailleurs la conduite de nos tirailleurs. »

Manifestation patriotique à Alger
Une manifestation qui n'a pas eu de précédent dans la colonie algérienne s'est déroulée le 26 courant dernier, sur le boulevard de la République devant la mairie, les conscrits indigènes de la classe 1919 de la ville d'Alger ont défilé, nouba en tête, devant les autorités. Ces jeunes gens, à la veille d'être incorporés, avaient tenu à manifester ainsi leurs sentiments de loyalisme envers la France et surtout à répondre aux menaces de nos ennemis, disant que les indigènes en Algérie sont embrigadés de force et conduits à la caserne *manu militari*, pour, de là, être aussitôt expédiés sur le front.

Les jeunes conscrits ont été présentés au maire et aux adjoints, ainsi qu'à M. Lefebvre, préfet, par MM. L'admiral et Boudberba, conseillers municipaux au titre indigène, qui ont prononcé d'éloquents et patriotiques discours.

M. de Galand, maire, et M. Lefebvre, préfet, ont, eux aussi, prononcé des discours patriotiques, exaltant le loyalisme des indigènes et les conscrits ont défilé, musique en tête.

Cette manifestation a été favorablement commentée par toute la population française et indigène. — A.

Manif. patriotique à Alger
Une manifestation qui n'a pas eu de précédent dans la colonie algérienne s'est déroulée le 26 courant dernier, sur le boulevard de la République devant la mairie, les conscrits indigènes de la classe 1919 de la ville d'Alger ont défilé, nouba en tête, devant les autorités. Ces jeunes gens, à la veille d'être incorporés, avaient tenu à manifester ainsi leurs sentiments de loyalisme envers la France et surtout à répondre aux menaces de nos ennemis, disant que les indigènes en Algérie sont embrigadés de force et conduits à la caserne *manu militari*, pour, de là, être aussitôt expédiés sur le front.

Les jeunes conscrits ont été présentés au maire et aux adjoints, ainsi qu'à M. Lefebvre, préfet, par MM. L'admiral et Boudberba, conseillers municipaux au titre indigène, qui ont prononcé d'éloquents et patriotiques discours.

M. de Galand, maire, et M. Lefebvre, préfet, ont, eux aussi, prononcé des discours patriotiques, exaltant le loyalisme des indigènes et les conscrits ont défilé, musique en tête.

Cette manifestation a été favorablement commentée par toute la population française et indigène. — A.

Manif. patriotique à Alger
Une manifestation qui n'a pas eu de précédent dans la colonie algérienne s'est déroulée le 26 courant dernier, sur le boulevard de la République devant la mairie, les conscrits indigènes de la classe 1919 de la ville d'Alger ont défilé, nouba en tête, devant les autorités. Ces jeunes gens, à la veille d'être incorporés, avaient tenu à manifester ainsi leurs sentiments de loyalisme envers la France et surtout à répondre aux menaces de nos ennemis, disant que les indigènes en Algérie sont embrigadés de force et conduits à la caserne *manu militari*, pour, de là, être aussitôt expédiés sur le front.

Les jeunes conscrits ont été présentés au maire et aux adjoints, ainsi qu'à M. Lefebvre, préfet, par MM. L'admiral et Boudberba, conseillers municipaux au titre indigène, qui ont prononcé d'éloquents et patriotiques discours.

M. de Galand, maire, et M. Lefebvre, préfet, ont, eux aussi, prononcé des discours patriotiques, exaltant le loyalisme des indigènes et les conscrits ont défilé, musique en tête.

Cette manifestation a été favorablement commentée par toute la population française et indigène. — A.

Achetez Timbre CROIX-ROUGE 20
à 15 c., 5 c. pour les blessés

MARINE NATIONALE

AVIS

La Marine fait appel aux entrepreneurs pour la construction d'un hangar au bois à l'Artilleterie Nationale (Pyrotechnie) de Sidi-Abdallah.

MM. les entrepreneurs pourront prendre connaissance du dossier aux bureaux des Travaux Hydrauliques à Sidi-Abdallah à partir du lundi 27 courant et les soumissions devront parvenir au Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie Ponty, le lundi 3 juin 1918 avant 14 heures.

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Le lundi 27 mai 1918, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, 55, Rue de l'Eglise, à l'adjudication pour l'échange d'un jardin comptant de 31 pieds d'olivier — situé sur la route contournant la forêt de Sfax.

Mise à prix. fr. 2.700

Pour de amples renseignements, s'adresser à la Djemaïa (Bureau 29).

Tunis, le 15 mai 1918.

Le Président des Habous,
C. SPAR.

Location de Propriétés Domaniales

Le lundi trois juin 1918, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Domaines à Tunis, à la location aux enchères des propriétés suivantes:

1. Lagrenée — Chaouat.
2. Kledia.
3. El Azib — Etat.
4. Sria (lots n° 1 et 2.
5. Es-Souni — Etat.
6. Séfiane.
7. Bezzazia-Sghira.

Pour tous renseignements, s'adresser dans les bureaux de la Direction des Domaines, boulevard Bab-Benat à Tunis.

MARINE NATIONALE

AVIS

La Marine fait appel aux entrepreneurs pour la construction d'un hangar aux appareils fumigènes à la pyrotechnie de Sidi-Abdallah.

MM. les entrepreneurs peuvent prendre connaissance du dossier aux bureaux des Travaux hydrauliques à Sidi-Abdallah et les soumissions sur offre de prix devront parvenir au Directeur des Travaux hydrauliques à la Baie-Ponty-La Pêcherie, le jeudi 30 mai, avant 14 heures.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Utilisez tous les
Timbres de la Ligue Tunisienne A.A.A.
excellente propagande pour la Tunisie

GRANDS MAGASINS de Nouveautés
Le Petit Paris, avenue de France, 100
— Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Étiopie, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisines soignées, service impeccable.

Pianos et Musiques, R. Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON, — Vente, Échange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Boisselot, etc.

Pavillon Beau-jour — CARTHAGE, Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Pharmacie Seemann, (Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, Rue des Malais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Cuénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, Rue Zarkoun, Tunis.

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
ARTOSAGE — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

A vendre: Collection presque complète de *Fémina* à raison de 0 fr. 40 le numéro, s'ad. aux bureaux du journal.

A vendre: appareil *Acousticon*, état neuf, marque américaine, prix sa crié: 200 francs, s'ad. aux bureaux du journal.

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN
Dépôt: rue de Turquie (Port)
Bureau: 22, rue Es-Sadikia
Téléph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lit)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

[Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés]

Agence de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue: 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans): 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie:
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000
Siège Social à PARIS: 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie: TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Tonache - Paquebots-poste Français
Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux: PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. L. CARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Espigadoras-lieuses - Râteaux - Faucheuses

Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

Une publication
merveilleuse!!!
EN VENTE
PARTOUT

Photographies en couleurs prise
parfois, sous le bombardement!

VOIR

Voir, photographie, 1
Mou. Homme, 10, 11, 304
le Ravin de la Mout, etc.

PHOTOGRAPHES DIRECTEURS
ET COLLABORATEURS

Texte de VOIR, 10, 11, 304

Série en 4 fascicules
qui paraissent au
1^{er} et 15 Octobre 1918

Le fascicule: 50

Dans chaque fascicule: 20 reproductions
artistiques en couleurs.

L'ÉDITION FRANÇAISE
ILLUSTRÉE — PARIS
10, rue de Provence

PHARMACIE BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazra,
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

A Vendre
une sonde de 14 tiges de 3 m. 26/28 à essai pour 25 tonnes mèche Trépan
42 mètres de tuyau sur 0,08
1 bêche 1^{re} qualité, 42 m² 6/7
S'adresser à M. PIAUJART, propriétaire à Saint-Germain (Tunisie)